



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caribéenne de Football - Membre de la CON.CA.CAF
0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR

Réunion exceptionnelle du mardi 18 juin 2024

Présents :

AMARANTHE-HORTH Armide, **AUBERGER** Florence, **BAFAU** Marcel, **CLAU** Gilles, **DEDE** Dominique, **JEAN-MARIE** Steve, **LONG** Rina, **NELSON** Antoine, **REVOUX** Christophe, **VICTORIN** Thierry,

La séance débute à 18h45.

Le comité directeur s'est exceptionnellement réuni en visioconférence le 18/06/2024 afin de statuer sur l'affaire ACADEMY FC - ASC ARMIRE transmise par la CRSLC dans son PV n°27 du 30/05/2024.

Après échanges et discussions, le comité directeur juge la réclamation de l'ASC ARMIRE recevable.

Le comité demande donc à l'ACADEMY FC de bien vouloir transmettre ses explications quant à la présence de cinq joueurs mutés sur la feuille de match avant le vendredi 21/06/2024 à 12h00, délai de rigueur.

Liste des joueurs concernés :

DUTARD René Claude licence n° 2546440261 enregistrée le 12/08/2023
LAMONNAIE Ruddy licence n° 2547533514 enregistrée le 28/09/2023
GAZELIX Maelson licence n° 2547481646 enregistrée le 11/07/2023
EDWIGE Wendell licence n° 2543958720 enregistrée le 11/07/2023
FONTELLIO Sunsweet licence n° 2547443874 enregistrée le 12/07/2023

L'affaire sera traitée au cours de la séance du comité directeur du 21/06/2024 à 18h30.

Cette décision impactant le classement final de la poule A, La finale du championnat R2 est reportée à une date ultérieure.

La Secrétaire Générale Adjointe

F. AUBERGER

Le Président

M. BAFU